

SIX PROGRAMMES & SIX INITIATIVES CORRESPONDANTES

1 - Réforme de la réglementation

Ce programme porte sur les outils concrets et les moyens qui permettront aux instances de réglementation de procéder à la réforme voulue pour répondre de la manière la plus efficace possible aux objectifs nationaux en matière de développement et d'utilisation des TIC et d'accès à ces techniques, en créant des débouchés pour des investissements sûrs et en assurant un accès universel aux TIC.

2 - Technologies et télécommunications

Aider les pays en développement à assurer la transition vers les technologies de nouvelle génération, y compris les services mobiles, la radiodiffusion, la gestion du spectre, le protocole Internet et le multimédia afin d'avoir le plus possible recours à des technologies nouvelles appropriées pour mettre en place des réseaux TIC.

3 - Cyberstratégies et cyberapplications

Favoriser la mise en œuvre d'applications à valeur ajoutée et du protocole Internet (réseaux et applications) dans les secteurs de l'administration, de la santé, de l'éducation, du commerce, de l'agriculture et dans d'autres secteurs, en étendant les avantages sociaux et économiques des TIC à tous les segments de la société.

4 - Questions économiques et financières

Ce programme vise à aider les pays en développement à se préparer à un environnement concurrentiel où la priorité n'est plus accordée au financement public de l'infrastructure et des services mais aux investissements du secteur privé, à l'élaboration de lignes directrices sur l'analyse économique, les politiques et les stratégies de financement propres à encourager une baisse des coûts pour les utilisateurs finaux.

5 - Renforcement des capacités humaines

Aider les pays en développement à renforcer leurs capacités humaines, institutionnelles et structurelles grâce à la gestion et au développement des ressources humaines, en étendant son champ d'action jusqu'aux décideurs et régulateurs eux-mêmes qui se trouvent à l'avant-garde de la conception et de la mise en œuvre de politiques permettant d'assurer un meilleur accès aux TIC et leur utilisation accrue.

6 - Programme spécial en faveur des pays les moins avancés

Chercher à intégrer les PMA dans l'économie mondiale par le biais du développement des télécommunications et à fournir à ces pays une aide spécifique de qualité.

- 1
Statistiques et informations sur les télécommunications et les TIC
- 2
Secteur privé
- 3
Partenariats et promotion
- 4
Questions de genre
- 5
Jeunes
- 6
Populations autochtones

www.itu.int/ITU-D/isap/WTDC-02FinalReport

LA CLÉ DE LA RÉUSSITE:
FINANCEMENT + CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES DU BDT = RÉSULTATS

Le BDT assume une double responsabilité sur le marché des télécommunications des pays en développement:

- en tant qu'organisme d'exécution;
- en tant qu'agent d'exécution pour la mise en œuvre de projets.

Le BDT remplit le plus souvent cette double mission, les fonds nécessaires à la réalisation des projets provenant de sources diverses.

Subventions du PNUD

Jusqu'à récemment, les projets étaient essentiellement financés au moyen de subventions du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'UIT met ses connaissances spécialisées internes et externes au service de la mise en œuvre de projets, selon une structure et un plan d'action convenus avec le PNUD. La coordination de projets, l'assistance technique, l'analyse des besoins et l'achat d'équipements, ainsi que le développement des ressources humaines sont autant de domaines dans lesquels l'UIT coopère avec le PNUD sur le plan opérationnel et administratif.

Fonds d'affectation spéciale

Les subventions du PNUD sont de plus en plus souvent remplacées par des projets réalisés au moyen de Fonds d'affectation spéciale, qui permettent à une entité de verser directement à l'UIT des fonds destinés à un projet spécifique. Il peut s'agir d'une autorité nationale des télécommunications, d'un gouvernement, d'une institution des Nations Unies, d'un organisme d'aide ou encore d'entreprises privées. Dans ce cas, l'UIT a pour mandat de planifier, monter et réaliser le projet dans son ensemble.

Trois types d'aide sont accordés par le biais du Fonds d'affectation spéciale:

- l'aide autonome (les gouvernements, autorités nationales des télécommunications, etc., mettent à disposition des fonds pour la réalisation de projets spécifiques dans leur pays);
- l'aide bilatérale (l'aide financière d'un gouvernement à un autre, l'UIT servant de fournisseur d'assistance technique, est affectée à une zone géographique ou à un centre d'intérêt particuliers);
- l'aide multilatérale (les fonds proviennent d'un consortium de partenaires).

Plan opérationnel du BDT

Parallèlement aux activités de projet, le BDT participe également à des actions structurées au titre de son plan opérationnel. Les contributions versées par les Etats Membres représentent toujours une part importante du budget de fonctionnement, soit environ 80%, le reliquat étant apporté par les Membres du Secteur.

Contributions en nature

Les partenaires peuvent également opter pour des contributions en nature, sous forme de connaissances spécialisées ou d'équipements. Cette formule a été appliquée avec succès dans le cadre du projet d'Université mondiale des télécommunications, dans lequel, par exemple, CISCO fournit le matériel nécessaire à la formation des formateurs ainsi que des programmes individuels d'amélioration des connaissances.

Excédents de recettes de Telecom

Les excédents de recettes de Telecom, enfin, constituent une source de financement relativement récente qui fonctionne comme un capital d'amorçage pour la création de partenariats. En encourageant les partenaires à augmenter leurs moyens financiers disponibles, cette formule peut être particulièrement avantageuse pour les nouveaux acteurs du secteur des télécommunications dans les pays en développement.

Bureau de développement des télécommunications
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse
www.itu.int/itu-d

Bureau de développement des télécommunications

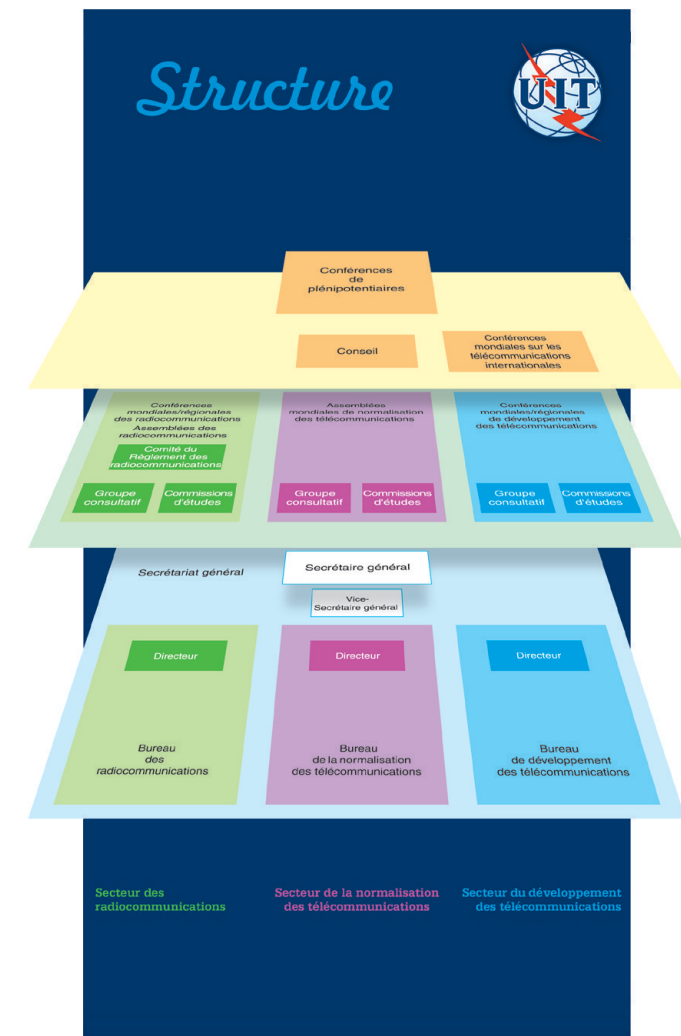


Bureau de développement des télécommunications

Le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT s'acquitte de la double responsabilité de l'Union en tant qu'institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies et agent d'exécution pour la mise en œuvre de projets dans le cadre du système de développement des Nations Unies ou d'autres arrangements de financement.



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



«Le Bureau de développement des télécommunications de l'UIT dispose de programmes d'activités bien établis visant à faciliter la connexion et l'accès, à promouvoir les politiques, les réglementations et la création de réseaux de télécommunication, à renforcer les capacités humaines par le biais de programmes de formation, à définir des stratégies de financement et à favoriser les cyberentreprises dans les pays en développement. Ce sont là des atouts majeurs pour réduire la fracture numérique.»

Hamadoun I. TOURÉ
directeur du BDT

L'ACTION DE L'UIT

- Siège
- Bureaux régionaux
- Bureaux locaux

AMÉRIQUES (AMR)

➤ La région Amériques se compose de 34 pays

Principaux projets et activités

- Appui au contrôle et à la gestion des fréquences radio-électriques
- Renforcement des capacités des entreprises d'Etat compte tenu de la récente ouverture à la concurrence
- Développement de réseaux Internet évolués
- Télécentres communautaires polyvalents
- Tarification et calcul des coûts
- Commerce électronique: développement de l'infrastructure et du contenu local

Tegucigalpa

Bridgetown

Dakar

Brasilia

Santiago

EUROPE ET PAYS DE LA CEI

- L'Europe et les pays de la CEI comptent 53 pays, développés ou en développement
- On compte 15 pays d'Europe centrale et orientale, 12 pays de la CEI et 3 Etats baltes

Principaux projets et activités

- Téléenseignement
- Centre de formation régional des Balkans en télémedecine
- Infrastructure d'administration en ligne
- Infrastructure de recherche d'emploi sur l'Internet

Genève

Moscou

Le Caire

Addis Abeba

Yaoundé

Harare

AFRIQUE (AFR)

- La région Afrique de l'UIT regroupe 45 pays d'Afrique subsaharienne
- Parmi les 49 PMA du monde, 30 se trouvent dans cette région

Principaux projets et activités

- Renforcer les capacités des opérateurs nationaux afin de leur permettre de développer et de gérer, exploiter et entretenir efficacement les réseaux de télécommunication africains.
- Réglementation: distinction entre les fonctions de réglementation des postes et des télécommunications, mise en place de cadres juridiques pour le secteur des télécommunications, création d'instances de régulation, y compris d'associations régionales de régulation telles que la TRASA et le WATRA.
- Reconstruction de l'infrastructure et formation pour les pays sortant d'un conflit (pays ayant des besoins particuliers).

ÉTATS ARABES (ARB)

- La région des États arabes compte 22 pays d'Asie ou d'Afrique

Principaux projets et activités

- Elaboration de plans directeurs de développement des télécommunications
- Conseils aux ministères des postes et des télécommunications
- Elaboration de plans de radiodiffusion sonore et télévisuelle
- Formation et développement des télécommunications
- Projet de téléenseignement interactif
- Création d'un Centre d'études et de recherche en télécommunications (CERT)
- Mise en place de réseaux de télécommunication dans le nord de l'Iraq
- Infrastructure de commerce électronique

Bangkok

Djakarta

ASIE ET PACIFIQUE (ASP)

- La région Asie et Pacifique comprend 38 pays

Principaux projets et activités

- Restructuration du secteur et politique associée
- Réforme législative
- Création de réseaux hybrides RTPC/IP
- Formation en ligne en matière de politique et de réglementation
- Centre d'excellence
- Systèmes de communications en cas de catastrophe
- Certification numérique/infrastructure d'administration en ligne